

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. »
» 2 ^e page (— d' —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dresser la Rue contre le Parlement, c'est une entreprise factieuse au premier chef, une tentative de Coup d'Etat en vue de la dictature dont les Français ne veulent pas et qu'on ne leur fera pas subir !

Et ça ne fait que commencer !... M. Camille Chautemps, qui porte le châtimement de succéder à son prédécesseur, va savoir ce qu'il en coûte de remplacer les socialistes au pouvoir, de les avoir pour « collaborateurs » au ministère et pour « soutiens » dans sa majorité. Sans risque d'erreurs, nous pouvons lui promettre que cette association lui réserve des joies comparables à celles qu'on doit éprouver en marchant avec quelques cailloux bien pointus dans sa chaussure...

A peine a-t-il entamé sa carrière gouvernementale que, déjà, ses dévoués collaborateurs socialistes lui ont suscité de graves embarras. Il est trop clair qu'ils vont s'acharner à lui rendre la vie impossible et qu'ils sont délégués au gouvernement par le parti S.F.I.O. pour l'empêcher de réussir. C'est à l'intérieur qu'ils lui feront assumer la responsabilité de la politique Léon Blum dont ils ne lui laisseront pas réparer les dégâts.

Le cabinet Chautemps n'était pas installé depuis trois jours que MM. Léon Blum, vice-président du Conseil, et Paul Faure, ministre d'Etat, faisaient éclater un beau pétard sous le fauteuil de leur chef. Ils publiaient dans le Populaire une motion qu'ils se proposent, paraît-il, de présenter au Congrès socialiste de Marseille qui doit se tenir prochainement. Entre autres choses, il y est dit ceci :

« Il n'est plus possible d'admettre que le jeu de la Constitution républicaine ou son interprétation abusive entrave ou fausse la volonté du suffrage universel. Le Congrès demande donc que tous les partis qui ont prêté serment le 14 juillet 1935 se saisissent du conflit et envisagent toutes les mesures, d'ordre législatif ou d'ordre constitutionnel, susceptibles d'en prévenir le renouvellement. Le Sénat a posé lui-même, la question. La question reste posée. »

Et voilà un solide bâton dans les roues du char ministériel. Le signal est ainsi donné d'une campagne acharnée contre le Sénat, alors que la première difficulté léguée par Blum à Chautemps est justement d'arbitrer le conflit entre les deux assemblées. Dans le même temps, M. le Ministre des P.T.T. jetait à pleins seaux de l'huile sur ce feu. Il se mobilisait tout exprès à Roubaix pour transmettre aux militants rassemblés cette consigne : « Ah ! le Sénat veut la lutte, eh ! bien, il l'aura ! » On est fier d'entendre une si belle exhortation civique dans la bouche d'un ministre placé à la tête d'une armée de fonctionnaires où il doit maintenir l'ordre et la discipline.

Ces hommes avaient juré de défendre les prérogatives parlementaires contre toutes les tentatives factieuses et voilà qu'ils font appel à l'émeute contre le Parlement. Rien de moins. Car la motion de MM. Léon Blum et Paul Faure laisse clairement entendre que dans la lutte entamée pour démolir le Sénat, on saura « mettre en action les masses populaires » !

Langage de factieux ! Excitation à l'émeute et à la guerre sociale que ces aspirants-dictateurs feront bien toutefois de ne pas déchaîner sans y avoir réfléchi.

Ils ne trouveront pas tout le monde aussi résigné qu'ils avaient pu le croire jusqu'à présent. Ces appels à la violence, on ne les prenait pas très au sérieux ! Ces menaces de recourir à la force pour imposer à la nation les volontés d'une minorité organisée, on les tenait jusqu'ici pour de ces satisfactions de mots que l'on se donne à soi-même et après lesquelles on va se coucher bien tranquillement, heureux d'avoir vaincu sans combattre ! Ordres du jour de réunions publiques, pensait-on ; il y a loin de la menace à l'action !

Depuis quelques mois, il n'en va plus de même ! A force de faire appel à la lutte des classes, les pré-

cants révolutionnaires ont réussi à en créer l'esprit, là même où ils ne préchaient pas. Et rien ne dit aujourd'hui que s'ils commettaient le crime de la déchaîner, elle se terminerait par leur victoire.

Qu'ils regardent un peu autour d'eux. Les classes moyennes odieusement sacrifiées depuis un an, exploitées sans vergogne et brimées sans pitié, commentent, elles aussi, à s'organiser. On les y aura poussés par une série de provocations inouïes et de monstrueuses injustices. Il aura fallu du temps pour les faire sortir de leur caractère et pour les pousser à l'action collective. Mais elles y viennent maintenant, elles renouent progressivement au charme, mais aux risques, de l'action individuelle. Et quand elles auront pris conscience de leur puissance réelle, alors peut-être le prolétariat s'apercevra-t-il que ses meneurs l'ont trompé en lui disant qu'il n'a pas à se préoccuper de ce qui est juste et possible ; qu'en France il peut tout exiger tout de suite ; qu'il peut tout se permettre parce qu'il est le plus fort ! Et que la force prime le droit !

Dresser la Rue contre le Parlement, c'est une entreprise factieuse au premier chef, une tentative de coup d'Etat en vue de la dictature dont les Français ne veulent pas et qu'on ne leur fera pas subir. Ce nouveau Six-Février à rebours ne réussirait pas mieux que le premier. Les républicains, qui sont l'immense majorité du pays, veulent la justice et la liberté. Avec ou contre les fascistes du socialisme, ils les garderont.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Liberté chérie...

Chantons les louanges du docteur Goebbels. Grâce à lui, les artistes allemands ne mourront pas de faim. Moyennant le versement d'une taxe modique, une pension de retraite dotera les vieux jours des littérateurs, des peintres, des sculpteurs, des musiciens. Malheureusement le docteur Goebbels ne s'en tient pas là. A ceux qu'il favorise il trace leur devoir. Les artistes auront à suivre les directives que leur donne le ministre. « Ne dédaignons pas, vient-il de leur dire, l'art français ; nous sommes trop lourds, soyons légers comme lui, mais soyons légers au service de notre doctrine. » Car le docteur Goebbels est préposé, comme l'on sait, à la fois à la propagande et aux œuvres de l'esprit, celles-ci restant naturellement subordonnées à celle-là. Ainsi l'art marche au commandement, la pensée obéit au rythme général, les tambours battent la mesure en tête du régiment des intellectuels d'Allemagne. On vient d'organiser en France un concours de slogans. Le slogan germanique c'est « la mise au pas ».

Au pays des Soviets, les intellectuels sont également choyés. Ils ont leur maison, leur foyer, des commandes d'Etat et même ils n'ont que des commandes d'Etat. N'est-il pas naturel qu'ils manifestent envers ce dernier leur gratitude ? On exige d'eux bien peu de chose : ne pas sortir du chemin que l'on a pris soit de tracer. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences s'en était écarté. On l'a remplacé par un savant plus docile dont le premier travail a été de rechercher dans les institutions diverses les « ennemis du peuple ». A l'Académie, au cours de ses recherches scientifiques, il a découvert de nombreux « trotskistes » ; des « nids trotskistes » s'étaient cachés à l'observatoire de Poulkovo, à l'Institut du sol, à l'Institut d'histoire, de la science et de la technique. Des « vipères contre-révolutionnaires » rampaient à l'Institut de littérature, des « cellules trotskistes » se formaient à l'Institut de droit public, à l'Institut d'anthropologie, d'archéologie, d'éthnologie, à l'Institut même des sciences mathématiques. Tout cela va être mis en ordre et l'on sait comment on fait régner l'ordre à Moscou. Tout cela va être réplacé « dans la ligne ». Le slogan de Russie c'est « être dans la ligne ».

Quel sera le nôtre ? Nous n'en avons pas encore, que les deux en soient loués ! Mais cela pourrait bien nous venir un de ces beaux matins. A divers signes on peut craindre que notre pays ne soit las de la liberté. Les « pas de la déesse », comme disait Camille Desmoulins, s'effacent. Prendrions-nous, peu à peu, sans nous en apercevoir, le goût de la servitude ? Déjà la primauté de la pensée, de l'esprit créateur est contestée et même dans des discours officiels. Quand la pensée est subordonnée à la matière elle est bien près d'être asservie.

Liberté chérie...

Informations

Au Sénat

En ouvrant la séance, à 15 heures, M. Jeanneney, président prend la parole pour signaler l'incident provoqué par M. Lebas, ministre des P.T.T. au sujet de son discours de Roubaix, contre le Sénat. Puis, M. Sarraut donne lecture de la Déclaration ministérielle.

A la Chambre

La séance de la Chambre s'est ouverte à 15 heures. M. Camille Chautemps, président du Conseil donne lecture de la déclaration ministérielle qui indique que le Gouvernement a la volonté de respecter l'expression légale de la volonté populaire, de rechercher la paix avec tous les peuples dans la justice. Le Gouvernement ne laissera porter aucune atteinte aux lois sociales et entend continuer sans faiblesse la politique de progrès social, de réprimer les intolérables abus de la spéculation.

Le Président du Conseil, après la lecture de la Déclaration demande le renvoi des interpellations.

Après diverses observations présentées par MM. Renaud Jean, Martin, Baréty, le Président met aux voix le renvoi des interpellations. Le renvoi est voté par 393 voix contre 182. Puis, M. Georges Bonnet dépose le texte du projet financier qui est renvoyé à l'examen de la commission des finances. La séance est renvoyée à 21 h. Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi lui accordant des pouvoirs étendus en vue d'assurer le redressement financier. De nombreux députés prennent la parole. M. Georges Bonnet, ministre des finances fait l'exposé de son projet financier.

Une... rectification ? ! !

La présidence du Conseil communique la note suivante : « La presse a relaté un discours de M. Lebas, ministre des P.T.T., au cours duquel celui-ci aurait tenu à l'égard du Sénat, des propos très vifs. A la suite de l'émotion provoquée par ce discours, M. Lebas a fait spontanément connaître au président du conseil que ses paroles avaient été mal interprétées, et qu'il n'avait eu nullement l'intention d'offenser la Haute-Assemblée. »

Les projets financiers

Voici le texte du projet de loi tendant à accorder au Gouvernement des pouvoirs en vue d'assurer le redressement financier. Article unique : Le Gouvernement est autorisé jusqu'au 31 août 1937 à prendre, par décrets délibérés en Conseil des ministres, toutes mesures tendant à assurer la répression des atteintes au crédit de l'Etat, la lutte contre la spéculation, le redressement économique, le contrôle des prix, l'équilibre du budget et de la trésorerie et la défense, sans contrôle des changes, de l'encaisse de la Banque de France.

A la Commission des Finances

M. Georges Bonnet, ministre des finances a exposé, devant la Commission des finances, la situation financière. Le déficit du budget ordinaire serait de l'ordre de 6 à 10 milliards, celui du budget extraordinaire de 8 milliards et demi. La trésorerie aura à faire, d'ici la fin de l'année, à diverses échéances importantes : 700 à 800 millions de bons Auriol à un échéant en juillet, 5.400 millions de bons A et demi pour cent échéant en octobre, et 4.400 millions pour le remboursement de l'emprunt anglais en décembre.

Les opérations de change

La Banque de France a décidé de suspendre toutes ses opérations de change pendant la durée de la discussion au Parlement des projets financiers. Toutefois, l'Institut d'émission et les établissements de crédit continueront à délivrer aux touristes, sur présentation de leurs passeports, et de devises étrangères dont ils pourraient avoir besoin pour les déplacements qu'ils ont à effectuer sur la base des derniers cours de changes à la Bourse du 28 juin.

Le franc non coté à Londres

En raison de la fermeture de la Bourse de Paris jusqu'à nouvel ordre, le franc n'a pas été coté à Londres, ni à New-York, au comptant comme à terme. Le cours de l'onco a été en hausse à 139 contre 140/3 l'onco, ce qui indique une légère baisse de la livre sterling.

Les changes anglais

Sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, a ouvert un débat à la Chambre des communes sur le fonds d'égalisation des changes, en proposant une résolution financière par laquelle le gouvernement sera autorisé à faire passer de 350 millions de livres sterling à 550 millions les ressources du fonds d'égalisation anglais.

Après avoir rappelé les circonstances de la création de ce fonds, le chancelier a précisé qu'elle visait d'empêcher de

trop grandes fluctuations de la livre sterling au moment où cette devise avait quitté l'étalon-or.

La presse républicaine départementale

L'Assemblée générale de la presse républicaine départementale de France a eu lieu à Paris. Elle a été présidée par M. Emile Ferré, président.

A l'issue de l'assemblée, M. Emile Ferré a été réélu président pour la douzième fois. Sont ensuite réélus : vice-présidents : MM. Léon Refray, Maurice Sarraut, René Mercier ; secrétaire général : M. Emile Olive-Villard ; secrétaire : M. Georges Dron ; trésorier : M. Emile Brevet.

Un banquet qui a clôturé cette journée, a eu lieu sous la présidence de M. Albert Sarraut et Mme Camille Marbot, présidente de la Société des gens de lettres.

EN PEU DE MOTS...

— Les groupements de commerçants, industriels et commerçants, dans une réunion tenue à Paris, ont adopté le principe d'une grève de solidarité dans tous les commerces de détail, le samedi 3 juillet.

— Une chute de neige s'est produite, mardi, en montagne, près de Bagnères-de-Bigorre.

— On a trouvé, errant dans les rues de Vaucressens, un lionceau paraissant âgé de 4 à 5 mois.

— Le professeur Sabino Lembo a déclaré au « Giornale d'Italia » que le cancer serait guérissable au moyen d'injection de sang de singe.

— Trois avions de sport qui exécutaient des acrobaties au-dessus de l'aéroport de Hambourg-Fulsbunnet ont entrés en collision et se sont écrasés tous trois au sol. Les trois pilotes ont été tués.

NOS ÉCHOS

Pile ou face.

Mrs Drinkwater fait admirer à son mari le magnifique chapeau qu'elle vient d'acheter pour la somme de 500 francs, un véritable « Coronation hat ». L'époux en est suffoqué et déclare timidement : — Vous auriez dû réfléchir à deux fois avant de donner une telle somme pour un chapeau.

Mrs Drinkwater. — Oh, mais ne croyez pas que je n'ai pas hésité. En réalité, avant de me décider, j'ai joué à pile ou face. Pile, j'achète ; face, je m'abstiens.

Mr Drinkwater. — Vous pensiez que c'était un moyen facile de prendre une décision...

Mrs Drinkwater. — Facile ! Mais j'ai dû recommencer neuf fois avant d'avoir pile.

Le dernier mot.

Le petit Dupont se plaint au Cercle d'être en froid avec sa femme : — Vous savez, fait-il, comment ça commence : « Si... non... si... non... si... » Puis on se couche sans avoir voulu céder et le lendemain on se réveille fâchés...

Mais, dit quelqu'un, je croyais que vous vous étiez juré de toujours laisser à votre femme le dernier mot.

C'est bien ce que j'ai fait.

Alors ?

Mais j'ai eu le malheur de m'endormir avant qu'elle l'ait dit !

Sympathie.

La foule des voyageurs se pressait aux guichets de la gare. Un petit homme, les bras embarrassés de colis et affligé d'une grosse femme et quatre rejets, s'efforçait d'extraire son portefeuille de sa poche.

Alors, un voyageur, à la mine réjouie, lui déclare avec un large sourire : — Courage, mon vieux, les vacances seront vite passées.

Raimu aviculteur.

Raimu a une superbe propriété sur la Côte-Azur, il y fait de l'aviculture en grand, et son poulailler est célèbre dans toute la région.

Un de nos amis le rencontra l'autre jour, mécontent et chagrin : — « J'ai deux poules qui ont cessé de pondre... » — « Ah ! et savez-vous pour quelle cause ? » — Alors, Raimu, de son accent inimitable : — « Pour quelle cause ? Parle-moi ! Une automobile !... »

Chez l'opticien.

Un client, myope comme une taupe, « essaie » sa vue chez l'opticien. Celui-ci lui montre à une distance de deux mètres le couvert d'une casserole de tailleur respectable.

Le client dit alors à l'opticien : — Ça va, mais rapprochez-vous un peu, car je ne peux distinguer s'il s'agit d'une pièce de 10 francs ou d'une pièce de cinq.

LES DEUX ASSEMBLÉES

Depuis quelques années, on émigre beaucoup du Palais-Bourbon au Luxembourg. Des élections successives ont fait passer ainsi d'une Chambre à l'autre un certain nombre de personnalités marquantes, alors que leur intérêt semblait être cependant de demeurer au Quai-d'Orsay. La vie politique y est, en effet, plus active, on y est mieux en vedette, les hautes fonctions y sont plus nombreuses et... l'on y recrute davantage les ministres.

Aucune de ces considérations n'a retenu, pourtant, ces honorables et ce n'est pas seulement la sécurité électorale qu'ils ont recherchée dans le suffrage restreint ; la plupart ont voulu, aussi, changer d'atmosphère.

« L'Assemblée est devenue une foire », nous disait l'un des émigrants. Et ce député n'exagérait pas. Il est certain qu'insensiblement des mœurs nouvelles se sont installées à la Chambre où les vieux parlementaires voient avec désolation succéder aux traditions courtoises d'autrefois des façons dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'ont rien de flatteur pour ceux qui les pratiquent, ni d'agréable pour ceux qui les subissent.

L'Officiel ne rapporte pas tout, mais il en laisse soupçonner une bonne partie et cela suffit pour qu'on se fasse une idée de certaines séances où s'exerce la pire violence, de la trivialité de certaines interruptions et de l'éloquence de meetings de nombreux orateurs.

La cause ? Elle n'est pas unique. L'entrée au Palais-Bourbon de députés extrémistes y est bien pour quelque chose ; celui-ci eroit devoir user de la brutalité comme d'un système, celui-là parle à la Chambre sur le ton qu'il emploie d'habitude au faubourg, parce qu'il n'en connaît point d'autre. Tel pêche peut-être du fait d'une éducation trop sommaire...

D'autres raisons sont également en jeu. Le tutoiement s'est généralisé, entraînant la familiarité et le laisser-aller ; le cadre lui-même s'est démocratisé. Je me souviens d'une réflexion du président Brisson qui fit preuve, ce jour-là, de la plus fine psychologie. On venait d'enlever le moelleux tapis rouge qui couvrait la salle des séances et de lui substituer un linoléum. En montant au fauteuil, Henri Brisson hocha la tête : — « Nous allons gagner en hygiène, dit-il, ce que nous perdrons en prestige. Hier, c'était un salon ; aujourd'hui, c'est une halle ! » Le vieux parlementaire avait vu juste et ses successeurs ont pu vérifier l'exactitude de la prédiction.

Le Sénat a conservé ses tapis, et l'atmosphère ouatée de la galerie des Glaces ne ressemble pas plus à celle du Salon de la Paix que le calme de la première Assemblée ne ressemble aux orages de la seconde. Au Palais-Bourbon, on parle un langage qui n'est pas toujours fleuri, on s'invective, on s'injurie, on se provoque, on se bat même ; on y dit n'importe quoi, on n'y connaît plus de traditions. Au Luxembourg, il en existe toujours et la réserve et la courtoisie y sont encore la règle.

C'est plus prudent.

Le client. — Garçon, mon homard n'a pas de pinces. Comment cela se fait-il ?

Le garçon. — Nos homards sont si vivants qu'ils se battent comme des diables à la cuisine.

Le client. — Enlevez celui-ci et apportez-moi un des vainqueurs.

CHRONIQUE

Là, on parle ; ici, on écoute... Au sein de la Haute-Assemblée, les interruptions, les critiques n'ont point d'angles ; l'observation est formulée, mais avec quelle correction de pensée et d'expressions !

Il y a quelques années, j'ai noté, au cours d'une même semaine, à la Chambre et au Sénat, des incidents absolument caractéristiques des deux manières. Ici, un membre de l'opposition interpelle un ministre qui n'est certes pas de ses amis et voici le dialogue :

M. X... — « J'apprécie la haute compétence de M. le Ministre et je ne saurais trouver un meilleur exemple que celui donné par lui-même... »

Le Ministre. — « C'est infiniment flatteur pour moi. Mais votre talent y suffirait ! »

M. X... — « Non, je n'ai pas votre science. »

Le Ministre. — « Vous êtes un redoutable adversaire ! »

Voix nombreuse. — Très bien ! Très bien !

Voyons, maintenant, de l'autre côté. Là, un ministre, également, est à la tribune et il faut, cette fois, le nommer pour conserver à l'incident son véritable aspect. C'est M. Briand qui parle :

« Si vous faites cet effort, vous serez suivi par le parti républicain tout entier. »

Mais un socialiste s'est dressé : — « Pas par les amis de la rue de Valois ! »

M. Briand. — « Voilà un tutoiement qui m'honore. Mes amis et moi... »

M. Z... — « Tu n'en as pas, d'amis ! »

M. Briand. — « Il est des amitiés que je ne recherche pas ! La vôtre est du nombre ! »

M. Z... — « Tu as raison, tu ne les trouverais pas ! »

Et là-dessus, un député s'écrie : — « Ne faites pas attention ! Ces gens-là sont trop insolents pour qu'on leur réponde ! »

Au Sénat, jamais un pareil incident n'aurait pu naître et jamais, non plus, un ministre n'aurait eu de telles réparties. Les orateurs, même médiocres, y sont écoutés avec déférence ; au Palais-Bourbon, pour se faire entendre, il faut une grande réputation d'orateur ou une solide notoriété. Le Président a beau supplier, entre deux coups de cloches : — « Ecoutez l'orateur ! » les huissiers peuvent crier, de minute en minute : « Silence, messieurs, s'il vous plaît ! » une foule de discours, parfois excellents, se perdent dans le bruit des conversations. C'est ce décousu des séances, cette atmosphère de chahut, qui surprend et intimide le sénateur devenu ministre et montant à la tribune pour la première fois. Je connais de ceux-là qui n'ont jamais pu leur donner leur mesure à la Chambre.

Il est, en effet, plus facile et plus agréable aussi, d'aller du bruit vers le calme que du calme vers le bruit. C'est ce que certains des nouveaux sénateurs ont dû se dire !

Marcel FRANCE.

Jalousie.

La mère. — Johnnie, descendez au salon voir la nouvelle nurse. Embrassez-la bien fort.

Johnnie. — Il n'y a pas de danger. Je ne tiens pas à recevoir une giflette comme papa.

LE LISIUR.

Chronique du Lot

La grève des patrons Hôtels, Restaurants et Cafés sont prêts à fermer

Le Syndicat des Hôteliers et Restaurateurs du Lot nous communique :

Les membres du Syndicat des Hôteliers-Limonadiers et Restaurateurs du Lot, réunis à la mairie de Cahors le 29 juin 1937, pour entendre le compte rendu par le Président Souillet, des assemblées générales de la Chambre nationale de l'Hôtellerie Française et de la Confédération nationale des débitants de boissons de France et des Colonies tenues les 23 et 24 juin dernier à Paris, ont approuvé à l'unanimité l'attitude des dirigeants de leurs organismes centraux et du Comité exécutif, déclarent en outre qu'ils sont prêts à appliquer les mesures qui leur seront dictées à l'heure voulue.

Ils veulent appliquer en toute loyauté les lois sociales récemment votées, mais ne peuvent accepter pour leur corporation le décret de 40 heures : « la clientèle, en raison de son pouvoir d'achat ne pourrait supporter les hausses qu'entraînerait l'application de ce décret. »

Les Présidents : BENECH, pour les Limonadiers ; SOUILLET, pour les Hôteliers et Restaurateurs.

VOTES DE NOS DEPUTES

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi tendant à donner au gouvernement les pleins pouvoirs pour assurer le redressement financier.

A voté pour : M. Malvy.
A voté contre : M. René Besse.
Absent par congé : M. de Monzie.
Le projet a été adopté par 374 voix contre 206.

Les projets financiers

La Chambre a adopté le plan gouvernemental par 374 voix contre 206 et le Sénat a adopté par 167 voix contre 82.

Les mesures envisagées sont les suivantes : 1° Elever de 10 milliards le plafond des avances de la Banque de France à l'Etat ; 2° réaliser l'équilibre budgétaire par des ajustements d'impôts ; 3° effectuer une nouvelle dévaluation dont le taux sera fixé dans un accord tripartite en considération des nécessités économiques et monétaires.

Excursions en Quercy

La « Diane du Quercy », de Paris, organise ses excursions annuelles. Elle comprendra deux séries, l'une du 30 août au 2 septembre, l'autre du 8 au 12 septembre.

Journée nationale du 4 juillet

Le maréchal Pétain a adressé un appel en faveur de la journée nationale du 4 juillet 1937, organisée pour recueillir les fonds destinés à élever, sur la côte de Picardie, près de Versailles, un monument à l'armée américaine.

Aux anciens du 9^e d'infanterie

Un banquet amical, présidé par le général Bénéguier, organisé par les anciens combattants du 9^e d'infanterie (ancien régiment de Cahors) aura lieu à Agen, le 4 juillet.

Aviation

Notre compatriote, M. Léon Ségala, adjudant-chef au 1^{er} régiment d'aviation, à Etampes, est promu au grade de sous-lieutenant. Nos félicitations à notre compatriote qui est de Saint-Géry.

Promotion

Notre compatriote, Firmin Ruamps, de St-Germain-du-Bel-Air, adjudant-chef aviateur, au Bourget, est promu au grade de sous-lieutenant. Nos félicitations.

Compatriote

Notre compatriote, M. Jean Lamotte, de St-Céré, vient de subir avec succès les épreuves du certificat de la licence d'anglais.

Il a été, en outre, reçu numéro 1, à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Education physique. Nos félicitations.

Baux-Arts

Notre jeune compatriote, M. Edouard Dalbat, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, a obtenu le prix Péliissier et le prix de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique avec prime et médaille de bronze (section de sculpture sur bois). Nos félicitations.

Distinction honorifique

La médaille d'argent de l'Instruction publique est décernée à Mlle Riques, directrice des écoles publiques de Marmiac.

Stranger en défaut

Le nommé Giovanni de Ventura, d'origine italienne, n'avait pas fait renouveler sa carte d'identité d'étranger. Il a été l'objet d'une contravention.

PALAIS des FÊTES
SAMEDI 3
DIMANCHE 4 JUILLET (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée)
LARQUEY et Alice FIELD
DANS
Un soir de bombe

Inspection Académique du Lot

Concours d'admission aux Ecoles normales. Examens du Brevet élémentaire et du Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur (section générale).

Le Concours d'admission aux Ecoles normales du Lot et les examens du Brevet élémentaire pour les aspirants et aspirantes auront lieu à Cahors à partir du lundi 5 juillet.

Les aspirants et aspirantes à l'Ecole normale composeront à l'E.P.S. de garçons de Cahors, rue Emile-Zola. Les aspirants au B.E. composeront au lycée de jeunes filles (salles de Cours complémentaire) et les aspirantes au B.E. au lycée Gambetta.

Les candidats et candidates devront se trouver devant ces divers établissements le lundi 5 juillet, à 6 h. 45.

Congrès des sciences administratives

Un Congrès des Sciences Administratives se tiendra à Paris du 5 au 10 juillet, à l'occasion de l'Exposition de 1937 et dans la quinzième année consacrée à l'Urbanisme, à l'Hygiène et à l'Habitat. Ce Congrès, organisé par la Section Française de l'Institut International des Sciences Administratives, et en liaison avec le Congrès de l'Union Internationale des Villes est placé sous le patronage des plus hautes autorités ; il aura pour thème général l'étude des projets d'aménagement communaux et régionaux, et de questions juridiques, administratives et financières que pose l'aménagement des Villes ou de leurs abords.

Le Secrétaire général du Congrès est notre éminent compatriote, M. Henry Puget, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat et professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Air.

Nous adressons à M. Henry Puget nos vives félicitations.

Pour les pêcheurs de truites

Voici le projet de répartition des alevins de truites à immerger en 1937, approuvé par le Conseil général dans sa séance du 24 novembre 1936.

L'exécution de ce projet d'alevinage se poursuivra jusqu'à complète réalisation :

Nombre d'alevins :
Ruisseau de la Borrière, à Souillac, 4.000 ; ruisseau du Célé, en amont de Figeac, 7.000 ; ruisseau du Vert, 5.000 ; ruisseau du Céou, à St-Claire, 4.000 ; ruisseau du Vers, à Vers, 10.000 ; ruisseau du Drauzou, à Cardaillac, 2.500 ; ruisseau de Francès, à Lacapelle-Marival, 1.000 ; ruisseau de la Masse, 3.000 ; ruisseau de la Baye, à St-Céré, 6.000 ; ruisseau de la Taulerme, 1.000 ; ruisseau de la Sagne, à Caherets, 1.000 ; ruisseau de la Melve, 1.500 ; ruisseau du Mamou, 1.500 ; ruisseau de Comiac, 1.000 ; ruisseau de la Théze, 1.000 ; ruisseau d'Assier, 500.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français
N'oubliez pas qu'à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet les billets aller et retour délivrés à partir du vendredi 9 juillet 1937 seront exceptionnellement valables jusqu'au lundi 19 juillet 1937.

Profitez de cette validité spéciale pour vivre de beaux jours de vacances.

Un nouveau timbre-poste

A la demande du ministre des Affaires étrangères, l'Administration des Postes va émettre un nouveau timbre-poste avec surtaxe, au bénéfice des réfugiés secourus par l'Office international Nansen.

Incorporation du prochain contingent
Seront incorporés, partie en septembre, partie en octobre prochain, les jeunes gens nés entre le 1^{er} mars 1916 et le 30 juin 1917 inclus, ainsi que les omis et les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service en 1937.

Ceux des jeunes gens dont il s'agit qui, désireux d'obtenir un suris d'incorporation, ne l'auraient pas encore demandé, doivent, dès maintenant, et en tous cas de telle manière qu'elle puisse être examinée par le conseil de révision dans sa session du 24 juillet prochain, déposer leur demande accompagnée de pièces justificatives requises à la mairie de leur domicile. L'attention des intéressés est attirée tout spécialement sur le fait que les demandes qui n'auront pu être soumises au conseil de révision à la date visée ci-dessus ne pourront pas être accueillies.

Mauvais client

Au moment de sortir de l'hôtel Brunet, à Castelnau, un client constata que son manteau de cuir avait disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête et découvrit le coupable.

C'est un nommé Mesquita Gonzalez, de nationalité espagnole, en pension à l'hôtel Brunet. Interrogé, il avoua même avoir commis plusieurs larcins au préjudice de l'hôtel. Procès-verbal a été dressé.

En sarclant du tabac

Mlle Simone Rouquier, 15 ans, ouvrière agricole, chez M. Simonis, à Artis, près Larroque-des-Ares, s'est donné un coup d'outil à l'arcade sourcilienne en sarclant du tabac.

10 jours d'incapacité de travail.

Plainte

M. Alphonse Bessières, cultivateur à St-Martin-le-Redon, a porté plainte contre plusieurs de ses voisins pour tapage nocturne.

Ces voisins, à plusieurs reprises, ont organisé devant son domicile un charivari un peu trop exagéré. Une enquête est ouverte.

En sarclant du tabac

Mlle Simone Rouquier, 15 ans, ouvrière agricole, chez M. Simonis, à Artis, près Larroque-des-Ares, s'est donné un coup d'outil à l'arcade sourcilienne en sarclant du tabac.

10 jours d'incapacité de travail.

Mauvais client

Au moment de sortir de l'hôtel Brunet, à Castelnau, un client constata que son manteau de cuir avait disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête et découvrit le coupable.

C'est un nommé Mesquita Gonzalez, de nationalité espagnole, en pension à l'hôtel Brunet. Interrogé, il avoua même avoir commis plusieurs larcins au préjudice de l'hôtel. Procès-verbal a été dressé.

En sarclant du tabac

Mlle Simone Rouquier, 15 ans, ouvrière agricole, chez M. Simonis, à Artis, près Larroque-des-Ares, s'est donné un coup d'outil à l'arcade sourcilienne en sarclant du tabac.

10 jours d'incapacité de travail.

Plainte

M. Alphonse Bessières, cultivateur à St-Martin-le-Redon, a porté plainte contre plusieurs de ses voisins pour tapage nocturne.

Ces voisins, à plusieurs reprises, ont organisé devant son domicile un charivari un peu trop exagéré. Une enquête est ouverte.

CONVENTION COLLECTIVE DU TRAVAIL

Aux employeurs et ouvriers des usines fixes travaillant le bois en partant de la grume ; aux employeurs et ouvriers de l'ameublement ; aux employeurs et ouvriers des fabriques de panneaux contreplaqués ; aux employeurs montants des spectacles, M. le Préfet du Lot a l'honneur d'appeler leur attention sur les avis publiés au Journal Officiel des 18 et 23 juin 1937, relatifs à l'extension de la convention collective de travail à leurs professions.

Les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 vd du Livre 1^{er} du Code du Travail, de faire connaître dans un délai de 15 jours, leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

Leurs communications devront être adressées au Ministère du Travail, 127, rue de Grenelle, Paris, 7^e.

Un de moins !

Au cours d'une battue, M. Villès a tué un superbe renard à Ganiil. Félicitations.

Autobus contre auto

Mardi, à 12 h. 30, l'autobus de Rosfasc est entré en collision avec l'auto conduite par M. Malgouyart, de Frayssinet-le-Gélat.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez sérieux.

Vélo contre camionnette

M. Urbain Frayssi, de Sérignac, se rendait à bicyclette, à Fontfau, lorsqu'il fut heurté par la camionnette de M. Lalabarde, boulanger.

M. Frayssi fut, avec violence, projeté sur le sol. Relevé aussitôt, il reçut les soins nécessaires par son état. M. le docteur Delvit a ordonné son transport à l'hôpital de Cahors. L'état du blessé est assez grave.

Auto dans un fossé

Une auto, conduite par M. Berget, à la suite d'une embardée, est tombée dans le fossé de la route, en descendant la côte de Pétral, près du village de Lapeyre (commune de Bergantay).

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais l'auto a été endommagée.

Collision d'autos

Lundi, une auto conduite par M. Rougié, chauffeur au service de M. Chansard, est entrée en collision avec l'auto conduite par M. Laplace. L'accident s'est produit au tournant de La Maresque (commune de Loubressac).

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Moto contre auto

Dans la nuit de lundi, M. René Hébard, ouvrier-coiffeur chez M. Delrieu, à Gourdon, rentrait à motocyclette, lorsqu'il fut heurté par l'auto de M. Gibert, limonadier. M. Hébard fut projeté sur le sol et fut grièvement blessé.

MM. le docteur Martin-Bihour et Azyac constatèrent qu'il avait une fracture compliquée de la jambe droite et plusieurs ecchymoses.

Le blessé fut transporté à l'hôpital de Cahors.

Motocycliste contre un arbre

Mardi matin, vers 5 heures, on a trouvé un motocycliste à 3 kilomètres de Caussade, étendu mort au croisement de la route de St-Martin.

La victime est un nommé Eugène Luc, chef de chantier à l'entreprise Nivet à Cahors. Il était parti lundi soir pour se rendre à Bruniquet (Tarn-et-Garonne) où habite sa femme et son enfant.

Par suite du mauvais état de la route la moto dérapa et alla heurter un platane. M. Luc a été tué sur le coup.

Plainte

M. Alphonse Bessières, cultivateur à St-Martin-le-Redon, a porté plainte contre plusieurs de ses voisins pour tapage nocturne.

Ces voisins, à plusieurs reprises, ont organisé devant son domicile un charivari un peu trop exagéré. Une enquête est ouverte.

En sarclant du tabac

Mlle Simone Rouquier, 15 ans, ouvrière agricole, chez M. Simonis, à Artis, près Larroque-des-Ares, s'est donné un coup d'outil à l'arcade sourcilienne en sarclant du tabac.

10 jours d'incapacité de travail.

Plainte

M. Alphonse Bessières, cultivateur à St-Martin-le-Redon, a porté plainte contre plusieurs de ses voisins pour tapage nocturne.

Ces voisins, à plusieurs reprises, ont organisé devant son domicile un charivari un peu trop exagéré. Une enquête est ouverte.

En sarclant du tabac

Mlle Simone Rouquier, 15 ans, ouvrière agricole, chez M. Simonis, à Artis, près Larroque-des-Ares, s'est donné un coup d'outil à l'arcade sourcilienne en sarclant du tabac.

10 jours d'incapacité de travail.

Plainte

M. Alphonse Bessières, cultivateur à St-Martin-le-Redon, a porté plainte contre plusieurs de ses voisins pour tapage nocturne.

Ces voisins, à plusieurs reprises, ont organisé devant son domicile un charivari un peu trop exagéré. Une enquête est ouverte.

CAHORS

TOMBOLA DE LA PRESSE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le tirage de la tombola de la Presse républicaine départementale aura lieu le 17 août, contrairement à l'indication portée par suite d'une faute d'impression sur les billets.

Donc, le placement des billets continue. Il est certain que le public ne manquera pas de répondre à l'appel qui lui est adressé par les organisateurs de la tombola de la Presse républicaine départementale.

Aux nombreux lots réservés à cette Loterie, d'autres lots ont été ajoutés, et comme le billet ne coûte que 40 sous, il est certain qu'on ne peut guère hésiter à tenter la chance d'en gagner un.

Et puis, c'est une bonne œuvre, en faveur de la Caisse de retraites des membres de la Presse républicaine départementale.

Le public apportera, certainement, son concours pour le succès de cette tombola : qu'il en soit remercié.

L. B.

P.-S. — Les billets de la tombola de la Presse républicaine départementale sont en vente chez M. Emile Fraysinet, Bureau de tabacs, « Au Khédive », boulevard Gambetta.

Commissariat de police

Mercredi, M. Caussie, le nouveau commissaire de police de Cahors, a pris possession de son poste, en remplacement de M. Gourdon, nommé commissaire spécial, à Cahors.

Nos meilleurs vœux de bienvenue à M. Caussie.

Lycée Gambetta

Sont admissibles aux examens du Baccalauréat. Session de juin 1937 :
Mathématiques élémentaires : Barthélémy Jacques, de Cahors ; Boissolès René, de Thérac ; Coucoureux Lucien, de Cahors ; Gayet Jean, de Cahors ; Salgues de Génies Henri, de Marciilhac.

Philosophie : Aillet Pierre, de Cahors ; Aladel Francis, de Cahors ; Bailles Jean, de Cahors ; Baltrand Georges, d'Espagnac ; Blanié Jean, de Sauzet ; Cazaubon Jean, de Vire ; Chapou Gaston, de Puybrun ; Despeyroux Pierre, de Cahors ; Garrigou Jean, de Douelle.

Première A : Andrieu René, de Beaugard ; Baudel Roger, de Luzech ; Bourdet Jean, de Durban ; Capps Albert, de Cahors ; d'Arzac Arthur, de Cahors ; Fajoles André, de Cahors ; Jardel Pierre, de Praysac ; Leymarie Lucien, de Gagnac ; Matival Paul, de Gourdon ; Pujol Louis, de Cahors ; Rongières Albert, d'Autoire.

Première A/B : Aussat Georges, du Boulvè ; Lalbertie Roger, de Sauzet ; Lavergne Gabriel, de Meyronne ; Lescaud Hubert, de Cahors ; Polack Pierre, de Montfaucon ; Puechmaurel Adrien, de Rocamadour ; Coulob Raoul, de Cahors ; Girma Jean, de Cahors ; Pomié Armand, de Montcuq ; Savine Charles, de Biers ; Theil Jean, de Cahors ; Mialaret Gaston, de Catus.

Pourcentage pour l'ensemble des classes de 1^{re} : 70 0/0.

Coupe de la jeunesse

M. Chapou, élève du lycée Gambetta, est désigné pour représenter le département du Lot à la finale de la « Coupe de la Jeunesse » qui se disputera à Paris, au stade Jean-Bouin, le 4 juillet.

Association Amicale des Anciens mobilisés du Lot

On nous communique :
Le Conseil d'administration de l'Association amicale des Anciens Mobilisés a décidé d'installer un bureau cour Vaxis, en face le Forail aux moutons. Ce bureau sera ouvert tous les jours sauf les dimanches et fêtes, de 2 h. à 4 h. Une permanence sera en outre assurée des jours de foire, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Cette mesure a été imposée par le nombre sans cesse croissant des adhésions reçues.

La date de l'ouverture sera fixée ultérieurement.

Nous rappelons à nos adhérents qu'ils ont tout intérêt à renvoyer sans retard les imprimés qui leur ont été adressés pour constituer leur dossier, remplir avec la plus grande sincérité et d'y joindre un bulletin de naissance.

Des réunions de propagande auront lieu le dimanche 4 juillet : à Payrac, à 9 h. 45 ; Souillac, à 11 h. ; Martel, à 14 h. 15 et Vayrac, à 16 h.

Adresser toutes les correspondances au Président de l'Association, 20, rue Clemenceau, Cahors. Joindre un timbre pour la réponse. — Le Bureau.

Entre frères

Mardi soir, vers 22 heures, à la suite d'une discussion au sujet d'affaires de famille, deux frères, François et Henri Karl, forains en stationnement qui de Regourd, se sont pris de querelle.

Au cours de la dispute, Karl frappa Henri de plusieurs coups de poing couteau. Henri a été blessé à l'épaule légèrement.

M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal et mercredi Karl a été conduit au Parquet.

Trouvailles

Il a été trouvé un petit gilet de laine par Mme Bénédicte ; une casquette d'enfant par M. Verdy ; une montre-bracelet par M. Cassanil ; une paire de gants par M. Labelle ; un bracelet par Mlle Delzesquaux ; une ceinture, par M. Grainau.

RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

Un nouveau convoi de réfugiés espagnols est arrivé à Cahors lundi. Il était composé de 76 femmes et enfants qui avaient été embarqués à Santander, où ils s'étaient réfugiés venant de Rauteria, de Saint-Sébastien ou de Bilbao.

Ils ont été reçus à la gare par MM. Espitalié et Vanel qui les ont conduits à l'ancien séminaire où ils ont été installés.

Parmi eux se trouve un enfant de 12 ans, qui est devenu orphelin en cours de route, ses parents ayant été coulés sur un autre bateau qui les conduisait, également, en France.

Association professionnelle de musique

Voici le programme du douzième concert que cette excellente association donnera le jeudi 8 juillet, au Palais des Fêtes, à 21 heures.

Première partie

Elèves de première année. — P. Sembel-Albarel-Richard, 1^{er} leçon (Champeaux) ; L. Labarrière, 2^e leçon (Champeaux) ; Bessières, Cloches d'un Soir (P. Bault) ; J. Craygues, Berceuse (J. Diff) ; Soulaacroup, Sarabande (A. Piriou) ; M.-T. Cayla, Berceuse (A. Champeaux) ; J. Diry, 4^e Solo (Cousin) ; G. Causse, Danse paysanne (Mlle Soulage).

Première division. — Jacques Nouyrit, 1^{er} Solo (Cousin) ; M. Rivière, Menuet Bleu (S. Diff) ; P. Lorerey, 15^e solo (Pesse) ; J. Jouvion, Menuet (Rameau) ; J. Garou, 2^e Concerto Sol mineur (Bach) ; S. Joffre, Concerto en la mineur (Vivaldi) ; Maurel, 8^e Concerto (Rode) ; P. Bessé, L'Abeille (Schubert) ; J. Garrahos, 1^{er} Solo (Nirini).

Deuxième partie

« Art et Moralité », Conférence par M. Gait, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Gambetta.

Troisième partie

Ensemble par tous les élèves : Marche Nuptiale (Mendelssohn) ; Sérénade (Schubert) ; Sobre las olas (J. Rosas) ; Concerto en ut majeur (Vivaldi).

Au piano d'accompagnement : Mme Bardy.
Location comme d'usage : 0 fr. 50 par place. — Le Directeur : J.-B. Nouyrit.

Distracts et négligents !

Après la sortie des spectateurs qui avaient assisté à la représentation du Cirque Médrano, qui eut lieu à Cahors, le personnel a recueilli dix sacs à main, des parapluies, des gants, des mouchoirs, des clés et même des chapeaux !

SAMEDI 3 JUILLET

Ouverture du Canari

ANNEXE DU ROBINSON

GRAND BAL SOUS BOIS

à 21 heures

AVENIR CADURCIEN

Voici le programme du concert qui sera donné le jeudi 1^{er} juillet, de 21 heures à 22 heures par l'Avenir cadurcien sur les Allées Fénélon :

1. Montreuil en fête (p. r.) Chanel.
2. Hans le Joueur de flûte (Fantaisie d'opérette) Ganne (Soliste : piston, M. Lafargue). — 3. Thérèseon (Grand Valse de concert), C. Faust.

4. Carmen (Fantaisie d'opérette), Bizet (Solistes) : cornet, M. Lafargue, bugle, M. Garrigou ; trombone, M. Carles). — 5. Salut au 85^e (défilé avec tambours et clairons).

Injures et voies de fait

Les habitants de la rue St-André furent mis en émoi, lundi soir, vers 23 h. 30 par des cris poussés par un homme et une femme.

C'était le nommé Henri Clément, manœuvre, demeurant rue Ste-Barbe, qui s'était pris de querelle avec la nommée Gabrielle A., bonne de restaurant. Mais la querelle dégénéra en rixe. Clément se livra à des voies de fait sur Gabrielle A.

La police prévenue arriva sur les lieux et mit fin au scandale. Clément s'est vu dresser procès-verbal pour violences, voies de fait, tapage injurieux et nocturne.

Ouverture d'un Cours Pigier

A CAHORS

Offres d'emplois

ON DEMANDE

Dans toute la région, hommes et dames pour travail facile, chez soi, dans loisirs, sans quitter emploi. Sérieux. — Ecrire : L. GABRIEL, à BIEVRES (Seine-et-Oise).

Bibliographie

(Supplément aux Lectures pour Tous de juillet 1937)

UN DIEU NEGRE

Un article bien curieux est à signaler dans le numéro de juillet des Lectures pour Tous, c'est l'histoire du Dieu Noir, le *Father Divine* qui trouble tant de cervelles aux Etats-Unis... Voici la plus extraordinaire des aventures... mystiques, pourrait-on dire, et qu'on comprend difficilement en notre temps...

LES SPORTS ET LA FEMME

Les sports font maintenant partie intégrante de notre vie moderne. Après avoir été ignorés et même dédaignés, pendant plusieurs siècles, ils connaissent à l'heure actuelle un tel engouement qu'ils risquent de devenir dangereux. Il convient, après avoir péché par absence complète d'exercice, de ne pas commettre la faute contraire en faisant du sport à outrance, sans discernement, au risque d'arriver au surentraînement.

Les femmes surtout doivent savoir que leur constitution délicate ne leur permet pas de s'adonner indifféremment à tel ou tel sport ni de les pratiquer impunément en toute occasion. Pour savoir dans quelles conditions à quel moment elles doivent s'abstenir de certains exercices particulièrement violents et pour quoi tel sport peut ne pas convenir à leur organisme, lisez l'article consacré à ce sujet par le docteur J. Lévy-Klotz, dans le numéro du 1^{er} juillet de « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique.

Lisez également dans ce même numéro de « GUERIR » :
Les tics. — Les traumas sportifs. — L'initiation grecque. — Appendicite. — La folie maniaco-dépressive. — Le cancer d'Anne d'Autriche. — L'enfant à la mer. — La tuberculose, cette maladie sociale. — Conseils pratiques aux surmenés avant les vacances. — La rête et ses fonctions. — L'adénopathie trachéobronchique. — A propos de la naturalisation. — Comment soigner l'eczéma. — Bains et douches, etc...

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Keppeler, Paris (XVI^e). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

LES ANNALES

Comment résoudre le problème financier ? les *Annales* du 25 juin vous le disent. Que penser de la politique allemande ? les *Annales* du 25 juin vous le disent. Une Visite à l'Exposition, aux Pavillons des Dictateurs et au Palais de la Découverte, des lettres inédites de la Reine Victoria et le fameux roman d'Edgar Wallace : *La Porte du Traitre*. Voilà ce que vous offrent pour 2 francs les *Annales* du 25 juin.

LA NATURE

N° 3.003. — 15 juin 1937

Chaque numéro de *La Nature* apporte son agréable et utile contingent à la somme de toutes les connaissances scientifiques et révèle les plus récentes nouveautés. Un coup d'œil sur le sommaire du dernier paru suffit pour en juger. On y trouve :

- Les « rois de rats » et les « rois de chats », raretés zoologiques ;
- L'invention de M. Georges Claude pour faciliter la recherche des avions perdus en mer ;
- Les idées du professeur Hess sur les conséquences des rayons cosmiques pour la mort de l'univers ;
- « Les nouveaux treuils à moteurs à air comprimé ;

Où en est à Paris le chauffage urbain ;
Un tombeau royal de l'âge du fer ;
La concentration des minerais par flottation ;
Une gigantesque exploration souterraine de 5.000 mètres de grottes et cavernes, près du Vigan ;
Les derniers progrès des hauts-parleurs à grande puissance ;
L'Office international pour la protection de la nature ;
Quelques-unes des créations qu'on verra à l'Exposition de 1937 ;
La photographie stéréoscopique des insectes ;
Les théâtres d'ombres « blanches » ;
Le mois météorologique à Paris ;
La glace carbonique, sous-produit des distilleries de betteraves ;
Les résumés des récentes communications à l'Académie des Sciences ;
Les dernières inventions et nouveautés ;
Des recettes et procédés utiles pour les amateurs.

Mais ce qu'on ne peut goûter qu'à la lecture, c'est la sûreté de la documentation, la clarté des exposés, l'agrément des dessins et des photographies, tout ce qui permet d'apprendre sans peine, en se récréant, formule unique à *La Nature*.

La Nature, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

CONCOURS DE SAPEURS-POMPIERS A BRIVE (4 juillet 1937)

P.-O.-Midi délivrera, ce jour, pour Brive, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Périgueux, Thiviers, Limoges (par Saint-Yrieix et par Uzerche), Capdenac, Cahors, Sarlat à Condat-le-Lardin, Hautefort à Terrasson, Aurillac à Saint-Denis-près-Martel, des billets spéciaux d'aller et retour en 3^e classe à demi-tarif (avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et de 3

francs pour les enfants de 3 à 7 ans), valables uniformément jusqu'au 5 juillet, à 12 heures (départ de Brive) sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

P.-O.-MIDI

20 jours à l'exposition 1937 par train spécial P.-O.-Midi, avec le concours des Organisations Bonnet, Quantin et Coeula (2^e et 3^e classe).

Nombre de places limité. Départ de Narbonne le samedi 3 juillet 1937.

Billets spéciaux d'aller et retour 45 à 48 0/0 de réduction, délivrés au départ de toutes les gares situées dans le périmètre ci-après : Brive, Laroquebrou, St-Denis-près-Martel, Capdenac, Lexos, Tessonnières, Albi, Bédarioux, Lodève, Carèbe, Arles-sur-Tech, La-Tour-de-Carol, Luchon, Arreau, Cadéac, Tarbes, Toulouse, Auch, Agen, Le Buisson et Périgueux.

Renseignez-vous dans les gares intéressées sur l'heure de départ de votre train et sur le prix des billets.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché 40 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cajarc, Causse-de-Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

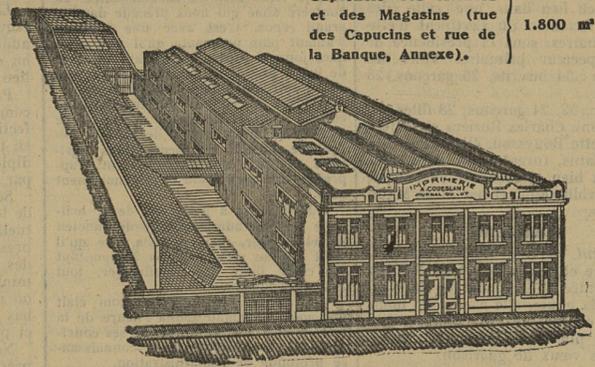
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1937

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 20	20 21	50	»	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	10 27	19 32	20 30	22 32	50	»	»	»
LIMOGES (arrivée)	15 29	0 14	0 38	2 46	5 12	»	»	»
LIMOGES (départ)	15 43	0 17	0 40	2 58	5 40	»	»	»
BRIVE (arrivée)	16 59	1 40	1 56	4 14	7 20	»	»	»
BRIVE (départ)	8 31	12 25	17 5	18 3	1 46	2 1	4 24	7 33
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	18 34	»	»	»	»	»
SOULLAC. dép.	9 13	36	17 42	18 52	»	4 59	8 12	»
CAZOULES.	9 8	13 43	19 58	»	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	18 2	»	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9 22	13 57	19 10	»	»	»	»	»
Nozac.	9 31	14 6	19 18	»	»	»	»	»
GOURDON. dép.	9 44	14 19	18 4	19 27	»	5 25	8 36	»
Saint-Clair.	9 53	14 28	19 35	»	»	»	»	»
Dégagnac.	10 3	14 38	19 44	»	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	19 53	»	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	20 2	»	»	»	»	»
Espère.	10 31	15 6	20 9	3 15	»	»	»	»
CAHORS (arrivée)	10 40	15 18	39 20	18 3	3 32	6 2	9 13	»
CAHORS (départ)	11 45	17 31	18 43	»	3 36	6 6	9 18	7 45
SEPT-PONTS.	11 55	17 42	»	»	»	»	»	7 51
Cieurac.	12 11	17 57	»	»	»	»	»	8 1
Lalbenque.	12 18	18 4	»	»	»	»	»	8 6
Causse.	12 46	18 34	19 23	»	»	6 47	10 3	8 28
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43	»	4 13	4 30	7 5	10 23
TOULOUSE. arr.	14 05	»	20 30	»	4 53	5 10	7 45	11 25

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	Autorails	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 53	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	»	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	»	0 »
Causse.	6 50	11 15	9 35	»	17 16	18 34	22 4	»	»
Lalbenque.	7 23	11 40	»	»	17 56	18 57	»	»	»
Cieurac.	7 34	11 45	»	»	18 4	»	»	»	»
SEPT-PONTS.	7 44	11 54	»	»	18 14	»	»	»	»
CAHORS... arr.	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	»	0 52
CAHORS... dép.	8 13	»	10 13	15 2	»	19 19	22 44	»	0 56
Espère.	8 27	»	»	»	»	19 30	»	»	»
St-Denis-Catus.	8 40	»	»	»	»	19 41	»	»	»
Thédirac-Peyril.	8 53	»	»	»	»	19 53	»	»	»
Dégagnac.	9 2	»	»	»	»	20	»	»	»
Saint-Clair.	9 10	»	»	»	»	20 8	»	»	»
GOURDON (1) d.	9 23	»	10 51	»	»	20 18	23 24	»	»
Nozac.	9 30	»	»	»	»	20 25	»	»	»
Lamothe-Fénel.	9 38	»	»	»	»	20 33	»	»	»
La Chap.-de-Mar.	9 45	»	»	»	»	20 39	»	»	»
CAZOULES.	9 51	»	»	»	»	20 45	»	»	»
SOULLAC. dép.	10 4	»	11 12	»	»	20 56	23 45	»	»
Gignac-Cressens.	10 32	»	»	»	»	21 22	»	»	»
BRIVE... (a. d.)	10 57	»	11 50	16 33	»	21 47	0 23	»	2 21
PARIS... (A.) arr.	»	»	11 58	16 39	»	»	0 29	»	2 30
PARIS... (O.) arr.	»	»	11 52	23 23	»	»	6 43	»	8 39
»	»	»	19 4	23 35	»	»	6 55	»	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.

Montauban, Cahors à Libos

	Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 2	12 »	15 38
Mercuès.....	7 11	12 9	15 59
Douelle (Arrêt).....	7 19	12 12	16 7
Parnac.....	7 28	12 17	16 19
Luzech.....	7 34	12 22	16 32
Castelfranc.....	7 44	12 30	16 49
Prayssac (Arrêt).....	7 48	12 32	16 53
Puy-l'Evêque.....	7 55	12 39	17 6
Duravel.....	8 2	12 44	17 17
Soturac-Touzac.....	8 9	12 49	17 28
Fumel.....	8 19	12 57	17 47
LIBOS.....	8 24	13 »	17 53

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails	Autorails
LIBOS... dép.	6 45	9 15
Fumel... dép.	6 48	9 23
Soturac-Touzac	7 56	9 37
Duravel	7 7	9 47
Puy-l'Evêque	7 6	9 57
Prayssac (Arrêt)	7 11	10 10
Castelfranc	7 15	10 17
Luzech	7 23	10 38
Parnac	7 28	10 58
Douelle (Arrêt)	7 32	11 8
Mercuès	7 35	11 8
CAHORS	7 44	11 24
CAHORS	7 45	11 45
MONTAUBAN	8 53	13 17

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 51
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 57
Conduché.....	8 45	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirg-la-Popie.	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval.	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun.....	9 25	»	18 8	21 3
Toirac.....	9 33	»	18 16	21 13
Lamadéleine.....	9 44	»	18 27	21 26
CAPDENAC.....	9 55	»	18 38	21 38

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»
Lamadéleine.....	7 23	12 5	19 47	»
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»
St-Martin-Labouval.	8 9	13 7	20 28	»
Saint-Cirg-la-Popie.	8 17	13 17	20 35	»
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»
Vers.....	8 43	13 48	20 58	»
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»
Cabessut.....	8 59	14 14	21 14	»
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	EXP.